Introduction

Autor(en): **November, Valérie / Burton-Jeangros, Claudine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **62 (2004)**

Heft 4: **Risques et expertises : comment faire face aux incertitudes? ; Administration et gestion publique**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-141549

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

INTRODUCTION

Valérie NOVEMBER
Département de géographie
Université de Genève
valerie.november@geo.unige.ch

Claudine BURTON-JEANGROS
Département de sociologie
Université de Genève
claudine.jeangros@socio.unige.ch

Les risques collectifs modernes interpellent en raison de leur ampleur temporelle et géographique : la menace nucléaire affecte les générations à venir, les frontières politiques n'ont guère de sens face à la menace du SRAS. En même temps, avec l'avancement des connaissances scientifiques et techniques, ainsi que la multiplication des études épidémiologiques, les risques individuels foisonnent : manger de la viande de bœuf, se rendre à Hong Kong pour affaires, prendre l'avion pour ses vacances conduisent le consommateur inquiet à peser les bénéfices et les coûts de tout choix individuel. L'ensemble de ces menaces suggère que la vie contemporaine est risquée, tant dans ses dimensions individuelles que collectives.

Les chercheurs en sciences sociales, qui examinent la question du risque depuis une vingtaine d'années, soulignent que le danger n'est historiquement pas nouveau. Toutefois, ses caractéristiques fondamentales ont changé dans les sociétés contemporaines (Beck 2001). Ainsi, les risques sont désormais considérés comme un produit du processus de modernisation (donc associés au développement technologique et aux avancées scientifiques). En même temps, ils sont devenus omniprésents dans notre manière de penser notre rapport à l'environnement et aux autres. Pendant les Trente Glorieuses, synonymes de succès scientifiques et technologiques sans précédents, établir la mesure exacte du danger et évaluer le poids de ses conséquences étaient jugés suffisants pour maximiser la sécurité des collectivités et des individus. Or, aujourd'hui, plusieurs paramètres – notamment la difficulté à quantifier le risque, les coûts de la prévention, les controverses entre les différents groupes concernés – viennent questionner l'efficacité d'une gestion technique des risques. Sous la pression du public, le débat s'est ouvert aux dimensions sociales de la gestion des risques et la question de l'acceptabilité sociale de ceux-ci est devenue centrale (Douglas et Wildawsky 1983). En même temps, l'approche

des sciences sociales s'est également intéressée aux jeux de pouvoir s'exerçant entre divers groupes d'acteurs autour de la résolution des situations à risques (Gilbert 2003).

Plus concrètement, lorsque l'on aborde le domaine des risques, trois questions viennent à l'esprit : De quelles situations parle-t-on ? Comment peut-on mesurer les risques ? Comment peut-on les réduire ?

1. Les risques sont délicats à aborder de par leur diversité : on parle en effet de risques sociaux, risques technologiques, risques naturels, risques sanitaires, etc... En raison de la complexité importante de la notion de risque et de l'existence d'enjeux multiples, d'aucuns pourraient être réticents de voir comparer des risques de différentes nature. Au-delà de cette complexité, des questions récurrentes traversent cependant toute problématique du risque. Par exemple, le souci de la sécurité est aujourd'hui omniprésent, les progrès modernes semblant nous rendre de plus en plus réticents à être exposés à un danger, surtout à notre insu. Les critères d'acceptabilité du risque sont en même temps variables, en fonction des conséquences prévues de la crise ou de la catastrophe, mais aussi en fonction de la position que chacun occupe dans le système social (Burton-Jeangros 2004). Les attentes des consommateurs, des travailleurs dans les industries à hauts risques ou encore des représentant politiques ne sont en effet pas les mêmes. On tend par ailleurs à opposer risques individuels et risques collectifs, mais les ramifications entre ces échelles sont nombreuses et il est incomplet de se cantonner à un seul de ces niveaux (November 2002).
2. Les risques doivent être identifiés et mesurés pour qu'une action puisse être planifiée. L'approche technique des risques, développée après la deuxième guerre mondiale, a mis au point de nombreux outils (statistiques, modèles stochastiques, etc.) devant faciliter les choix à opérer (Leroy et Signoret 1992). Le fait de disposer de moyens techniques de plus en plus sophistiqués pour évaluer les risques montre en même temps les limites de ce que l'on sait et les difficultés à établir des connaissances stables et fiables. En plus de cette prise de conscience des limites du savoir, d'autres mesures – moins palpables – occupent désormais le débat : qualité de vie, protection de l'environnement, avenir des générations futures (Stirling 2000). Dans de nombreux cas, il s'avère désormais fort difficile d'établir la balance des risques-bénéfices.
3. La gestion des risques nécessite l'élaboration de critères de décision. Est-il dès lors préférable d'attendre que des connaissances soient bien établies ou faut-il au contraire encourager une anticipation des risques, et agir selon le principe de précaution (Ewald et al. 2001) ? Les acteurs – individuels et collectifs – sont aujourd'hui inquiets des décisions qu'ils prennent car ils redoutent que celles-ci soient mises en cause a posteriori, sur la base de nouvelles connaissances. Les responsabilités s'avèrent par ailleurs difficiles à établir en cas d'accident

ou de catastrophe et les mécanismes d'assurances ne suffisent certainement pas à réparer tous les dommages.

Le domaine des risques a toujours fait appel à une série de *jugements*, au sens étymologique du terme. Par « jugements », nous entendons l'action d'évaluer, de décrire, de statuer sur une situation afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant à la situation de risque concernée. Or les conditions de jugements ont beaucoup changé ces dernières années et les manières d'analyser le risque, notamment en sciences sociales, ont aussi évolué (Pestre et Bonneuil 2002 ; November et Burton-Jeangros 2003). Actuellement, il est communément admis qu'il n'y a pas qu'une instance qui « juge » des risques, mais une multitude d'acteurs et de groupes concernés qui prennent parole à différents moments et qui oeuvrent à l'identification, à la mesure, au calcul – objectif et subjectif – des risques. Considérant que les données techniques ne suffisent pas à rendre compte de la réalité, d'autres formes d'expertises sont en effet de plus en plus fréquemment convoquées. Ce dossier apporte une série d'éclairages sur ces liens entre risques et expertises.

On attend typiquement de l'expertise qu'elle aide à opérer un tri parmi les différentes décisions possibles. « *Par définition, l'expert est celui qui, dans une situation d'incertitude relative, exprime un avis, une opinion pour tenter de dégager le vraisemblable dans une situation qui laisse place à des interprétations contradictoires* » (Dab 1998, p. 154). L'expertise, qui se place à la jonction de la connaissance et de l'intervention (Roqueplo 1997), est donc censée fournir des critères d'aide à la décision. Historiquement, son rôle a évolué comme le rappelle Galland : si la figure de l'expert a toujours existé, on est passé de l'expert « conseiller du Roi » à l'expert « judiciaire » c'est-à-dire fortement impliqué dans la judiciarisation des affaires suscitées par diverses situations de risques. Aux côtés de cette dernière catégorie est venue s'ajouter une autre figure de l'expertise, celle de « l'expert scientifique », c'est-à-dire une personne du monde académique qui est appelée à faire valoir son expertise dans des instances décisionnelles. Ainsi, il est de plus en plus commun de faire appel à une expertise scientifique, tant dans les domaines du climat que de la santé publique pour n'en citer que quelques-uns (Decrop et Galland 1998).

Aujourd'hui, dans un contexte de mise en cause des experts, de perte de confiance envers les instances traditionnelles de décision, on assiste à une ouverture des mécanismes de décision. L'article de **Marc Audétat** – *Quelle démocratie pour l'expertise des risques et la négociation du changement technologique ?* – analyse les relations se nouant entre science et société autour de la gestion des risques. En discutant les limites de l'expertise scientifique, il évoque notamment le rôle joué par les structures organisationnelles contemporaines. La complexité des systèmes techniques modernes a conduit au développement de nouvelles formes de gestion des erreurs et des dangers (Amalberti 1996). Ainsi, il est jugé d'autant plus indispensable d'investiguer les différents processus de décision mis en œuvre afin d'apprendre des expériences antérieures. Les retours d'expériences

peuvent en effet aider à anticiper de nouvelles crises. A cet égard, l'article de **Carole Chichignoud** – *Risques et santé. La sécurité sanitaire : principes et enjeux* – évoque l'exemple des médicaments ayant des effets secondaires découverts a posteriori. De telles situations concrètes contribuent à faire évoluer les mécanismes de gestion des crises sanitaires. La contribution de **Nicolas de Pury** – *La gestion des risques et des déchets médicaux spéciaux en milieu hospitalier par l'étude d'un cas : l'hôpital de la Chaux-de-Fonds* – décrit la préoccupation actuelle de gérer adéquatement les risques produits par l'activité hospitalière elle-même. Les reports d'incidents, les analyses requises par la hiérarchie contribuent à améliorer le suivi des normes ou à en définir de nouvelles. En même temps, la complexité des interactions prenant place dans un tel contexte met bien en évidence la difficulté à contrôler les risques au sein d'un système technique.

Par ailleurs, les collaborations entre experts se multiplient dans différents domaines. Cela implique toutefois la confrontation de points de vue et d'intérêts pas nécessairement convergents. En problématisant les enjeux d'une police de proximité, **Didier Froidevaux** – *Risque, prévention et proximité* – discute les ambiguïtés persistantes autour de la définition même du risque. Il évoque la nécessité de développer des partenariats avec d'autres groupes de professionnels (notamment les travailleurs sociaux), tout en montrant les difficultés sous-jacentes à ces collaborations. La mise en place d'actions efficaces repose effectivement sur la possibilité d'établir un diagnostic commun de la situation et par là même de s'accorder sur la définition même des risques. Dans *Une expertise 'à la française' : pour agir en précaution avec la vache folle*, **Jacqueline Estades et Elisabeth Rémy** analysent les processus de négociation qui ont été opérés entre des acteurs, issus de différents bords, endossant le statut d'experts face à la gestion de cette crise. Alors qu'il est souhaitable de rompre les frontières traditionnelles et d'encourager la pluridisciplinarité, il est en même temps évident que cette ouverture complique et ralentit les étapes de prise de décision. Tout en soulignant combien il est difficile de maintenir des frontières claires entre expertise et décision, leur article décrit comment le comité d'experts en question a élaboré de nouvelles manières de fonctionner, afin de répondre aux demandes institutionnelles et sociales.

Les sociétés modernes ont largement favorisé les stratégies de prévention comme mode d'anticipation des crises. D'un côté, on évoque leurs limites en appelant des actions au nom du principe de précaution. De l'autre côté, Froidevaux relève l'ambivalence de nos sociétés face à la répression qui semble un mode d'action contraire aux valeurs démocratiques. Lorsque des acteurs n'ont pas anticipé et évité les dommages, il s'avère cependant nécessaire d'établir des sanctions. La répression peut donc constituer un moyen de réconcilier des intérêts potentiellement contradictoires. Comme le décrit Chichignoud, la gestion des risques implique la mise en place de nombreux systèmes de surveillance et de vigilance nécessaires à l'anticipation de crises et de catastrophes sanitaires. Autour de la gestion des risques, on observe donc une continuelle négociation entre des aspirations individuelles (revendication de liberté) et des contraintes sociales (sécurité de la collectivité).

Dans la continuité des mouvements civils d'opposition à certains développements (par ex mouvement anti-nucléaire,...), les groupes concernés (associations de victimes, rassemblements de riverains, etc.) participent de manière accrue dans les processus de décision. L'expertise n'est donc aujourd'hui plus uniquement entre les mains des scientifiques, ni des experts professionnels. Comme le souligne Audétat, il est dès lors important d'analyser les processus de négociation qui s'opèrent entre ces diverses catégories d'acteurs. Les « profanes » ont de plus en plus leur mot à dire et, élément nouveau, sont sollicités dans des débats extrêmement spécialisés et pointus (Callon et al. 2001). Divers mécanismes – les conférences de consensus par exemple – tentent d'intégrer leurs points de vue. On peut néanmoins s'interroger sur l'impact réel de ces mécanismes et sur la volonté des décideurs d'utiliser les conclusions qui en sont tirées.

Dans ces relations entre de nombreux partenaires, le rôle de l'information est central. Qui détient de l'information sur les risques ? A qui est-elle transmise ? Quelle place doivent occuper les médias dans la relation entre corps d'experts professionnels et la population ? Ces questions sont aussi fréquemment débattues dans les travaux portant sur les risques. La nécessité de la transparence est évoquée dans les articles de ce dossier : autour de situations marquées par les incertitudes (la crise de la vache folle, les crises sanitaires telles que le SRAS), il apparaît préférable de reconnaître les limites des connaissances et les doutes qui persistent. Il s'agit par là de faciliter le travail entre groupes de professionnels concernés, mais aussi d'éviter que la méfiance du public envers les institutions ne s'accroisse.

Les travaux actuels sur le risque – et dont les articles constituant ce dossier en sont le reflet – relativisent donc l'idée que pour faire face au risque, il existe un processus technique et objectif à mettre en œuvre. En montrant les enjeux sociaux qui sont à chaque fois discutés et négociés derrière les décisions entourant le risque lui-même, le dossier présenté ici montre la pluralité des modes de gestion et leur transformation au cours du temps. Ces analyses soulignent la nécessité de questionner les différentes formes d'expertises convoquées pour évaluer les situations à risques. Que ce soit autour des risques technologiques, des risques sociaux ou encore des risques sanitaires, les négociations se nouant entre science et société portent sur la définition même du futur de nos sociétés. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer l'idée que ces mécanismes de décision incluent nécessairement des incertitudes et des valeurs sociales.

BIBLIOGRAPHIE

Beck U. (2001) *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Aubier.

Burton-Jeangros C. (2004) *Cultures familiales du risque*. Paris : Anthropos.

Callon M, Lascoumes P, Barthe Y (2001) *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.

Dab W (1998) L'information sur la santé et la sécurité est-elle condamnée à être anxiogène ? in *Risques et peurs alimentaires*. M. Apfelbaum. Paris : Odile Jacob, pp. 149-157.

Decrop G, Galland J-P (eds.) (1998) *Prévenir les risques: de quoi les experts sont-ils responsables?* Paris: Ed. de l'Aube.

Douglas M, Wildawsky A (1983) *Risk and Culture: An Essay on the Selection of Technological and Environmental Dangers*. Berkeley: University of California Press.

Ewald F, Gollier C, De Sadeleer N (2001) *Le principe de précaution*. Paris : PUF.

Gilbert C. (2003) *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*. Paris : L'Harmattan.

Leroy A, Signoret J-P (1992) *Le risque technologique*. Paris : PUF.

November V (2002) *Les territoires du risque*. Berne : Peter Lang.

November V, Burton-Jeangros C (2003) L'apport des sciences sociales dans l'étude du risque, *Annales des Ponts et Chaussées*, n° 106, pp. 4-6.

Pestre D, Bonneuil C (2002) Penser les sciences, les techniques et l'expertise aujourd'hui. Enquête internationale et séminaire de réflexion sur l'état et les perspectives du domaine «Science, Technologie, Société» aujourd'hui », Paris.

Roqueplo P. (1997). *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*. Paris : INRA.

Stirling A (2000) Sciences et risques : aspects théoriques et pratiques d'une approche de précaution, in *Le principe de précaution : significations et conséquences*, Zaccaï E, Missa J-N (éds), Bruxelles : Université de Bruxelles, pp. 73-103.